

Prélude ou les enjeux d'une action artistique en milieu carcéral

Joëlle Chabloz¹ / 14 janvier 2012

L'association Prélude « *pôle de coordination d'actions culturelles en prison* » a vu le jour en mars 2006. Elle propose de créer des liens entre les sphères carcérales et culturelles en mettant en place des projets artistiques de création partagée entre des artistes et des personnes détenues en Suisse romande.

Dans un premier temps, Prélude rencontre les artistes souhaitant développer un projet. S'il juge que ce dernier répond à des exigences tant de qualité artistique que de pertinence au vu du cadre dans lequel il sera mis en oeuvre, il les sensibilise d'emblée aux différentes tensions inhérentes au contexte carcéral (voyeurisme, instrumentalisation, sécurité). L'association prend ensuite contact avec la prison qui lui semble la plus adaptée au projet et soumet ce dernier à la direction. Dès qu'elle reçoit l'aval de l'institution, Prélude recherche des fonds auprès des services publics, des différentes fondations et de la Loterie Romande. Une fois le montant nécessaire obtenu, le pôle met en place le projet et informe les détenus de son contenu afin qu'ils puissent s'y inscrire. En partenariat avec un membre du personnel de l'établissement, il assurera ensuite tout au long de la démarche l'aspect logistique.

L'association soutient les artistes dans leur démarche et leurs questionnements face aux difficultés qu'ils rencontrent dans la réalisation du projet. Elle assure également le dialogue avec les directions pénitentiaires puisque les complications liées à la sécurité sont multiples et parfois lourdes. Durant la période de l'atelier, un coordinateur se rend occasionnellement sur le terrain pour suivre la démarche et pour veiller au bon déroulement de l'action. L'atelier terminé, l'association prend en charge la diffusion et la communication du projet en collaborant avec un ou plusieurs partenaires culturels. Dans la mesure du possible, toutes les personnes impliquées participent à cette diffusion.

Objectifs de l'association

L'objectif premier de l'association est de permettre une rencontre artistique entre personnes détenues et professionnels de la culture.

De même, l'association espère, par la diffusion des actions culturelles, ouvrir une réflexion sur le milieu carcéral, sur la réalité des détenus en permettant aux voix de l'intérieur d'être entendues à l'extérieur et réciproquement. Elle imagine une plus grande perméabilité des réalités intra et extra-muros. Dès lors, elle favorise l'échange des visions, des vécus et des expériences pour ainsi faire tomber certains préjugés grâce à une meilleure visibilité de cet environnement si hermétique.

La prison, unique modèle en terme de solution punitive, soulève de vives critiques. La privation de liberté ayant des objectifs de rééducation est visiblement peu efficace, voire même contre-productive (récidives). Néanmoins, ce système reste le seul en vigueur, faute d'alternative.

Bien que les politiques, les sociologues, les juristes, les criminologues, etc., tentent une réflexion afin d'améliorer la réinsertion des détenus, le système actuel contribue à déshumaniser les personnes incarcérées. Prélude propose, à sa manière, une approche alternative aux programmes institutionnels en place.

¹ Auteur du mémoire « Pourquoi et comment favoriser la participation des détenus aux activités culturelles en milieu carcéral », Haute école de travail social et de la santé. Ecole d'études sociales et pédagogiques, Lausanne, février 2009.

Culture ou miroir social

Selon Bernard Lamizet, auteur de *La médiation culturelle*, l'action culturelle, en donnant une forme symbolique aux codes culturels, permet à chaque individu d'une société de s'approprier les usages d'une organisation structurée par des normes sociales, politiques et institutionnelles, du groupe auquel il se sent appartenir. Elle établit une dialectique entre le singulier (individu) et le collectif (société). Elle génère l'appartenance du sujet à son groupe en lui offrant, par des symboles esthétiques, la possibilité de se reconnaître et de reconnaître son environnement, ce qui fera de lui un acteur social, à savoir, un citoyen. Cet auteur définit la médiation culturelle comme étant un « miroir social ».

Insérer la culture en milieu carcéral permet de donner un accès à la vie culturelle à des personnes trop souvent laissées en marge de cette sphère. C'est l'occasion pour eux d'être en contact ou de découvrir l'intérêt des pratiques artistiques, d'y prendre part et d'enrichir le fait culturel. De même, utiliser la culture comme levier permet de développer le sentiment d'appartenance et le pouvoir d'agir d'un individu qui pourra ainsi peut-être gagner en maîtrise et en contrôle de son existence.

Une telle approche ouvre de nouveaux horizons puisqu'elle appréhende la culture non comme un divertissement ou comme un supplément de connaissances, mais davantage comme le fondement du lien social et de l'inscription de l'individu dans la société. Les préoccupations de l'association ne pourront dès lors se soustraire à une réflexion sociale et politique.

Les personnes détenues étant exclues de la société, intégrer la culture ou, plus précisément, l'objet artistique, au programme carcéral permet de faire entrer la société à l'intérieur des murs. L'individu peut s'y confronter et questionner son identité. Il devrait dès lors être plus à même d'appréhender le monde extérieur lors de sa sortie.

Convaincue de la pertinence et de l'intérêt d'une telle démarche, l'association Prélude travaille à sa mise en place, réfléchit aux difficultés engendrées par celle-ci et espère pouvoir favoriser sa reconnaissance auprès des institutions et de l'Etat.

Projets réalisés entre 2007 et 2011

En plus de diverses collaborations ponctuelles avec des institutions culturelles, Prélude a initié différents projets. Vous trouverez les informations complètes sur le site www.prelude.ch

// Œil Ouvert en prison //

Le projet cinéma aux Etablissements de la Plaine de l'Orbe (EPO) proposait à 9 détenus de réaliser une série de courts-métrages à présenter ensuite au grand public. Encadrés techniquement par des professionnels, les participants ont appris à écrire un scénario, à tenir une caméra, faire une prise de son, un montage et un mixage. Les créations ont été projetées intra-muros les 10 et 17 janvier 2008 et extra-muros en avril 2008.

// Plastic et Paroles //

Le projet d'arts plastiques à Sion proposait aux participants de créer un autoportrait libre du format d'un tableau, à partir des thèmes abordés durant l'intervention ou dans une perspective personnelle nouvelle. Avec l'accord de leurs auteurs, les travaux ont été enfin présentés dans le cadre d'une exposition collective à la fin du mois de juin 2008.

// Nulle part mais surtout hors du monde //

Le projet théâtre avec l'adaptation du texte « Les Racontars arctiques » de Jørn Riel à Genève était extra-muros. Il s'adressait à des personnes placées sous le régime de la semi-liberté, en arrêt domiciliaire, en conditionnelle ou pas dans le canton de Genève. Création au Théâtre Saint-Gervais à Genève et tournée au Théâtre 2.21 à Lausanne et au Théâtre du Pommier (CCN) à Neuchâtel, de mars à avril 2008.

// Cartes sonores //

De février 2009 à juin 2009 aux EPO des montages d'enregistrements sonores ont été réalisés par des détenus dans l'environnement d'une prison. Les choix des sons enregistrés et leur montage relèvent d'une création personnelle. Libre à l'auteur de les considérer comme une composition musicale, un reportage, ou un simple souvenir. Le projet Cartes sonores a donné lieu à une installation le 20 juin 2009, de 10h à 22h, sur les quais Perdonnet, dans le cadre de la Fête de la Musique à Vevey.

// Musique libre en prison //

Ce projet s'est déroulé d'août 2010 à septembre 2011 à la Colonie des EPO. Les intervenants y ont proposé une approche libre de la musique aux personnes détenues, qu'elles disposent ou non de connaissances musicales. Tous les instruments ou objets à possibilités sonores étaient acceptés. Une telle approche consiste à utiliser le son, ou plus exactement une intention sonore, pour trouver, en équipe, un langage musical libre.

Pour clore le projet, un concert en live-streaming sur Internet a eu lieu le 24 août 2011. À cette occasion l'Insubordination Méta Orchestra s'est joint à l'équipe de Musique Libre en Prison.

Les compétences acquises sont évidentes et les bilans positifs. La ténacité, la rigueur et la motivation des personnes ayant pris part à ces différents projets manifestent le bien-fondé de l'action culturelle en prison.